



Guide

pour le citoyen de Granby
propriétaire d'un

milieu naturel

Une invitation aux propriétaires de milieux naturels



© Ville de Granby

Mettre tout en œuvre pour faire de notre Ville un milieu vert et sain, c'est un projet collectif. Chacun doit mettre l'épaule à la roue en vue d'assurer une qualité de vie aux générations futures. Le guide que vous avez entre les mains vous propose des gestes concrets et simples à poser pour contribuer à la conservation de nos milieux naturels. Gardez-le sous la main et utilisez-le sans modération.

- Pascal Bonin, maire

La conservation volontaire

La conservation volontaire désigne une approche par laquelle les propriétaires privés choisissent de leur propre gré de participer à des activités de conservation de la nature.



iStock

Table des matières

- 3 Granby, un territoire riche de nature
- 7 Pourquoi préserver nos milieux naturels
- 8 Granby et la conservation des milieux naturels
- 9 Localisation des milieux naturels de Granby
- 11 À vous de jouer!
- 16 Pour aller plus loin : les options de conservation
- 17 Des milieux naturels reliés, une question de survie!
- 18 Conclusion
- 18 Contact et réalisation
- 19 Quelques références utiles

Granby, un territoire riche de *nature*

La nature occupe une place importante sur le territoire de Granby. On y trouve plus de 51 km² (12 617 acres) de milieux naturels boisés ou humides, soit près de 33 % de la superficie de la ville, dont 25 % de boisés et 8 % de milieux humides. Ces milieux naturels abritent une dizaine d'espèces en péril. Quelques-unes d'entre elles sont présentées dans les pages suivantes.



Le milieu forestier

Un total de 3 873 hectares (9 570 acres) boisés se trouvent sur le territoire de la municipalité. On y compte des érablières centenaires, des érablières rouges, des prucheraies, des pinèdes et une grande variété de feuillus et de conifères. Cette diversité permet d'offrir toute une gamme d'habitats à la faune et de combler les besoins d'espèces spécialistes plus capricieuses.



Le **noyer cendré** est désigné en voie de disparition au Canada en raison d'une maladie mortelle très virulente causée par un champignon, le chancre du noyer cendré. Près de 80 % des noyers en sont morts dans certains États des États-Unis et plusieurs arbres en sont déjà atteints au Québec. Pour aider l'espèce, il est donc intéressant de conserver les arbres sains.

Le **campagnol des rochers** est un petit mammifère apparenté aux souris. Il habite les falaises, les clairières et les rochers moussus de la région des Appalaches. Le campagnol des rochers, un des petits mammifères les plus rares au Canada, se retrouve ici, à Granby!



Les milieux humides

Les terres humides occupent 1 233 hectares (3 047 acres) du territoire de Granby, soit 8 %, répartis en une soixantaine de milieux humides. Ce sont plus de 40 % des milieux humides de la MRC Haute-Yamaska qui s’y trouvent! **Tant en quantité qu’en superficie et en diversité, les milieux humides de Granby font classe à part.**

Les milieux humides de Granby alimentent la rivière Mawcook, qui draine le nord-ouest de la ville, et la rivière Yamaska Nord, qui approvisionne le lac Boivin et draine Granby vers le sud-ouest. Cette dernière constitue la principale source d’eau potable de notre ville; chaque action posée sur un milieu humide de son bassin versant peut affecter la qualité et la disponibilité de l’eau que nous consommons. De plus, la rivière Yamaska Nord constitue une fratrie importante pour certains poissons comme le brochet maillé. Voici un aperçu des principaux milieux humides de Granby et de leurs perles rares!

Brume matinale sur le lac Boivin
© Dominic Barceloux

On trouve au nord-ouest et au sud de Granby un milieu étonnant et méconnu : la tourbière. Plus typiques du Nord québécois, les tourbières à sphaignes sont colonisées par le mélèze et l’épinette. Elles se caractérisent par le fait que les débris végétaux s’y accumulent plus vite qu’ils ne se décomposent, en raison du mauvais drainage. Cette épaisse couche de tourbe en perpétuelle mais lente accumulation agit comme un réservoir à gaz carbonique qui contribue à limiter le réchauffement climatique. Quand nous drainons les tourbières, le carbone ainsi accumulé se libère de nouveau, accélérant le réchauffement de l’atmosphère. Une bonne raison de conserver ces milieux rares!



© Nature-Action Québec

Un témoin du temps! Les tourbières prennent des milliers d’années à se former, alors que la tourbe s’accumule par couches minces année après année. L’étude du pollen que les tourbières contiennent peut donc nous renseigner sur l’évolution de la végétation de la région depuis plus de 8 000 ans, tandis que le climat se réchauffait graduellement à la suite du retrait des glaciers.



© Sandy Richard

La **platanthère à gorge frangée** est une orchidée rare qui affectionne les tourbières acides et pousse dans la sphaigne en colonies pouvant atteindre une centaine d’individus. En été, elle nous offre sa floraison immaculée en grappes au haut de la tige. Les fleurs au labelle frangé exhalent un parfum légèrement épicé. La platanthère est sensible aux changements dans son habitat et décline au Québec en raison de la destruction des tourbières qui l’abritent.

Les marais du lac Boivin : une aire d'oiseaux de classe internationale!

Les marais sont des milieux inondés toute l'année et recouverts de plantes herbacées. Le lac Boivin est ceinturé de marais, habitats productifs fréquentés par des milliers d'oiseaux en migration. Cette halte de prédilection, notamment pour le canard noir, compte parmi les sites reconnus dans le réseau mondial des ZICO ou zones importantes pour la conservation des oiseaux. Bien que cette reconnaissance ne soit assortie d'aucune protection légale, la Ville de Granby contribue à la protection de notre ZICO locale en octroyant un bail emphytéotique de 50 ans au Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin afin qu'il se consacre à la conservation de ces riches terres humides. En filtrant l'eau de la Yamaska, les marais du lac Boivin contribuent à la qualité de l'eau potable de Granby et font partie de ses grandes richesses écologiques.



© Nature-Action Québec



© J. N. Stuart

Avec ses airs préhistoriques, sa grande taille et son caractère un tantinet irritable, la **tortue serpentine** ne passe pas inaperçue. Cette tortue préfère les eaux stagnantes où la végétation aquatique abonde et où elle peut prendre des bains de soleil. La mortalité routière et la destruction des habitats et des sites de ponte constituent les principales menaces à sa survie.



© Billtacular

Le **petit blongios** est un oiseau qui affectionne les grands marais à quenouilles. Malheureusement, cet habitat a souvent été drainé ou remblayé par l'être humain, de sorte que ce petit cousin du héron est aujourd'hui menacé de disparition au Québec. On ne recenserait plus que 200 couples nicheurs à l'échelle de la province. Des observateurs ont confirmé la présence discrète du petit blongios dans les grandes quenouilles du lac Boivin au cours des dernières années.



© Éric Bégin

Les **marécages** sont des milieux humides inondés de façon temporaire au printemps et lors des crues. Ils sont donc colonisés par des arbres et arbustes qui profitent de la période plus sèche. À Granby, on trouve plusieurs marécages peuplés d'érables rouges (aussi appelés plaines), un arbre qui tolère bien l'humidité. Des prucheraies humides et des aulnaies forment aussi des types de marécages fréquents.



Les marécages

© Nature-Action Québec



© Nature-Action Québec

La **salamandre à quatre orteils**, un petit amphibien rare au Québec, vit bien cachée sous les touffes de sphaignes qui bordent les cuvettes d'eau stagnante des marécages. Au printemps, cette salamandre y garde ses oeufs, comme le montre cette photo.



© The Crownville Nursery

La **dryoptère de Clinton** est une belle fougère peu commune que l'on trouve dans les érablières humides et le long des berges de cours d'eau de quelques localités du sud du Québec. La dryoptère de Clinton compte au nombre des huit espèces de plantes rares recensées sur le territoire de Granby, les joyaux de son patrimoine naturel!

Un corridor bleu et vert pour la Haute-Yamaska?

La Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY) œuvre depuis 2006 pour la protection des écosystèmes du territoire de la MRC. La Fondation SÉTHY fait notamment la promotion du corridor fluvial de la rivière Yamaska Nord, entre le réservoir Choinière et les marais du lac Boivin. Ce corridor naturel, qui s'étend sur six kilomètres, forme un lien entre les aires protégées du parc national de la Yamaska et du Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin. Il se compose d'une succession de boisés, de prairies, de marais et de marécages abritant une riche biodiversité.



© Nature-Action Québec

Pourquoi préserver nos milieux naturels

En plus de fournir des habitats pour la biodiversité, la nature nous rend d'immenses services qui contribuent à notre qualité de vie, voire à notre survie; c'est ce qu'on appelle les **services écologiques**.

En voici quelques-uns :

Les boisés

- rafraîchissent et améliorent la qualité de l'air
- préviennent l'érosion des rives
- fournissent du bois et du sirop d'érable
- contribuent à diminuer l'effet de serre
- embellissent le paysage
- offrent des lieux de loisirs de plein air.



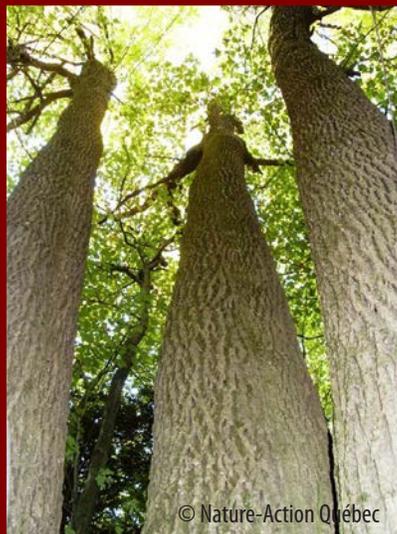
Les milieux humides

- filtrent et purifient l'eau en retenant les sédiments et les polluants (prévention des algues bleues, qualité de l'eau potable)
- absorbent comme une éponge les surplus d'eau lors d'inondations et les relâchent graduellement lors de sécheresses
- rechargent les réserves souterraines d'eau
- contribuent à diminuer l'effet de serre
- permettent la chasse, la pêche et l'observation de la nature.

Des chiffres qui en disent long!

Un gros arbre :

- fournit l'oxygène pour quatre personnes durant le jour
- retient jusqu'à 7 000 particules de poussière par litre d'air filtré
- emmagasine 2,8 kg de carbone annuellement, réduisant l'effet de serre.



En 2003, la valeur des milieux humides pour les Canadiens était estimée à 20 milliards de dollars par année.



Un milieu humide de quelques hectares a une capacité d'épuration des eaux usées équivalente à celle d'une usine de traitement des eaux de plusieurs millions de dollars.





© Nature-Action Québec

Granby et la conservation des milieux naturels

Une histoire de cœur

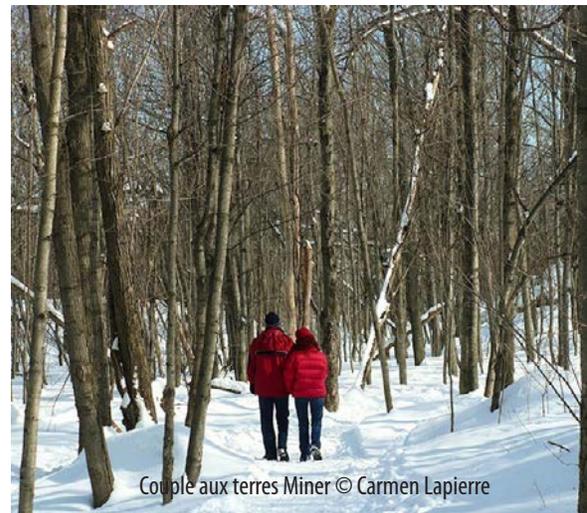
« La ville de Granby est située au cœur de milieux naturels riches et diversifiés. Ces milieux apportent des services écologiques, économiques et sociaux indéniables, qu'il faut préserver afin d'assurer une qualité de vie aux citoyens. La ville met donc en œuvre diverses actions qui, avec l'aide des propriétaires de boisés et milieux humides et des multiples usagers, permettront de laisser à nos enfants une ville en santé sur tous les plans. »

- Pascal Bonin, maire

Proaction en matière de conservation

En 2008, la Ville a adopté un Plan vert qui définit les objectifs municipaux en matière d'environnement. La conservation des milieux naturels y figure comme une préoccupation de premier ordre. Depuis plusieurs années, la Ville appuie le Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin et assure sa pérennité par un bail emphytéotique. Par ailleurs, en 2007, après un référendum municipal, un pas considérable a été franchi avec l'acquisition des terres de la

famille Miner, situées à l'entrée sud de la ville. La Ville protège ainsi une forêt centenaire par la création d'une zone de conservation de près de 110 hectares (270 acres), soit plus de 50 % de la propriété. En 2010, la Ville a entrepris l'analyse de ses milieux naturels afin de déterminer les sites prioritaires à préserver. Une *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* est en préparation pour énoncer la vision de Granby en matière de conservation des milieux naturels.



Couple aux terres Miner © Carmen Lapierre

Bien connu des citoyens de Granby et des amants de la nature de la région, le **Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin** protège près de 450 hectares (1 114 acres) de milieux naturels riches, dont un vaste marais, et les fait découvrir aux citoyens et aux touristes qui visitent la région. Au cœur d'un marais reconnu comme une Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO), le CINLB propose un réseau de sentiers idéal pour l'observation de l'abondante faune ailée.

www.cinlb.org



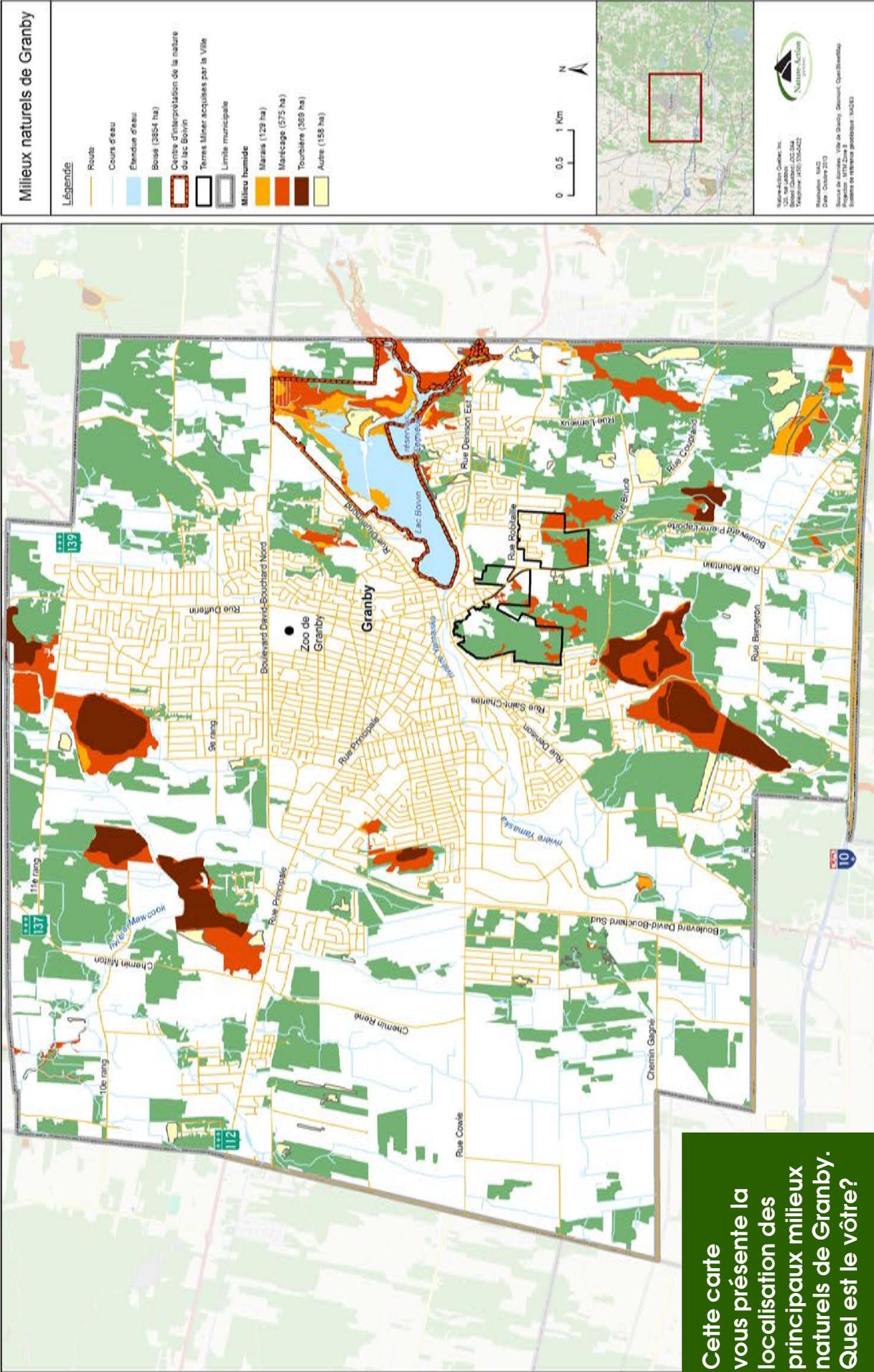
© Jean-Guy Archambault



© Dominic Barceloux

Le dossier eau, un dossier chaud!

La qualité et l'approvisionnement en eau représentent un enjeu primordial du développement de Granby. Avec la propriété Coupland au mont Shefford, la Ville protège 132 hectares (326 acres) d'érablière à sucre qui filtre l'eau recueillie dans un réservoir de 6 hectares (15 acres). Cette eau limpide, gracieuseté d'un milieu naturel, approvisionne 6 % du volume d'eau potable du réseau municipal. Granby reconnaît l'importance des milieux naturels pour la qualité de l'eau. En 2008, le plan d'urbanisme a été modifié afin de permettre des mesures de protection des rives et littoraux de cours d'eau et des milieux humides inscrits au zonage.



Milieux naturels de Granby

Légende

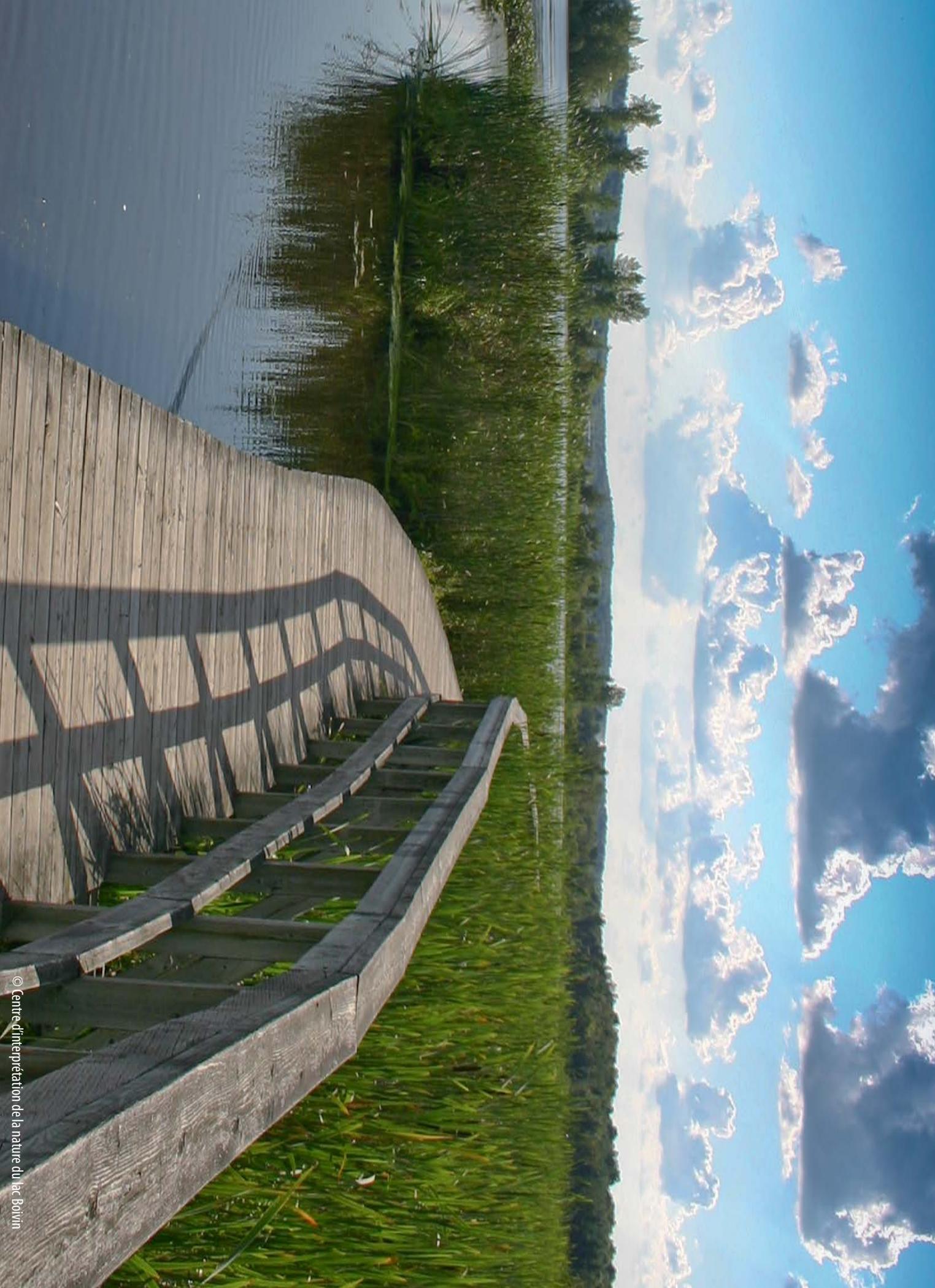
- Route
- Cours d'eau
- Étendue d'eau
- Bois (3854 ha)
- Centres d'intégration de la nature de la Rivière
- Terres linéaires acquises par la Ville
- Limite municipale
- Milieu humide
- Marais (129 ha)
- Marécage (575 ha)
- Tourbière (269 ha)
- Autres (158 ha)



Nature-Action Québec Inc.
 100, rue Jettées
 Québec, Québec G1R 1A4
 Téléphone : (418) 336-4422

Mélanie Gauthier
 2400, Québec 2013
 Téléphone : (418) 336-4422
 Système de référence géographique : NAD83

Cette carte vous présente la localisation des principaux milieux naturels de Granby. Quel est le vôtre?



© Centre d'interprétation de la nature du lac Beauin

À vous de jouer!

« Chacun peut, à sa mesure, rendre le monde plus beau. »
- Hubert Reeves

La Ville de Granby s'est donné des outils pour protéger ses milieux naturels, mais elle a besoin de vous!

Soyons fiers des milieux naturels de notre ville! La participation de chaque citoyen est nécessaire pour préserver ces habitats essentiels que sont les boisés et les terres humides et assurer leurs services écologiques indispensables à notre bien-être. **Ce livret suggère quelques actions simples qui profiteront à votre milieu naturel.**



© Nature-Action Québec



Grenouille des marais © Nature-Action Québec

Apprenez à reconnaître les plantes et les animaux qui partagent votre propriété et leurs habitats; redécouvrez ainsi votre milieu naturel sous un œil nouveau! Consultez des guides d'identification, participez à des ateliers d'information... En connaissant davantage les éléments de la nature qui se trouvent sur votre propriété, vous serez mieux outillé pour les protéger. Vous pouvez même participer à des programmes de surveillance communautaires, comme le recensement des oiseaux de Noël (www.bsc-eoc.org/volunteer/cbc) et le programme de suivi des populations d'amphibiens du Québec (www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca).

Choisissez des espèces indigènes pour vos plantations et n'introduisez pas de plantes exotiques envahissantes. Certaines plantes introduites au jardin prennent vite la clé des champs... et de nos milieux naturels! C'est le cas notamment de la salicaire pourpre et de la renouée japonaise. Certaines plantes exotiques, comme la berce du Caucase, posent même un risque pour la santé humaine. Informez-vous avant de planter!



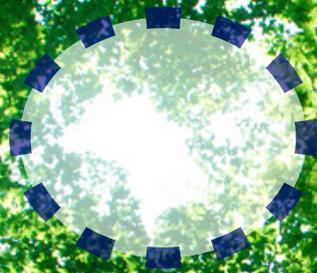
Salicaire pourpre © Jacques Brisson

À vous de jouer en milieu boisé

Planifiez l'aménagement durable de votre terre à bois avec des spécialistes. Un plan d'aménagement forêt-faune vous permet de prendre en considération la protection des milieux sensibles et d'assurer la productivité à long terme de votre forêt.



Procédez aux travaux en hiver pour éviter d'endommager le délicat sol forestier et sa végétation.



Maintenez un couvert forestier continu; privilégiez la coupe de jardinage qui crée de petites ouvertures n'asséchant pas la forêt et ne modifiant pas sa composition.



Diminuez le nombre et la largeur des chemins forestiers.

Conservez des arbres vétérans, excellents porteurs pour les nids de rapaces et sources abondantes de semences qui garantissent la régénération adéquate de votre forêt.



© Olga Nohra



© Samuel Denault

Maintenez une diversité d'essences d'arbres qui assure la santé de votre forêt en plus de combler les besoins d'une panoplie d'espèces.

© Samuel Delvaux

Maintenez debout quelques gros arbres morts. Ces chicots sont utilisés comme perchoir et comme abri par les oiseaux qui nichent dans les cavités ou s'alimentent dans le bois mort, comme ce grand pic. D'autres animaux tels que le polatouche (ou écureuil volant) et les chauves-souris fréquentent aussi les chicots et les arbres sénescents dont l'écorce décolle.

© Sophie G.

Évitez de trop nettoyer votre sous-bois. La décomposition du bois mort nourrit le sol et permet la survie d'insectes, de salamandres et de petits mammifères à la base de la chaîne alimentaire de la forêt, telle cette salamandre cendrée.

© Charles Tilford

**Du bois mort
qui foisonne de vie!**

Salamandre cendrée © imarsman

À vous de jouer pour une eau propre et abondante!

Faites vérifier les
installations septiques
régulièrement.

Évitez ou restreignez
l'utilisation de pesticides
et de fertilisants.

Photos © Nature-Action Québec



Évitez de drainer ou de remblayer les milieux humides; conservez-les pour filtrer l'eau et recharger les réserves souterraines d'eau.



© Paul W.



© Nature-Action Québec



Photos © Nature-Action Québec



Conservez la végétation au sol pour éviter le ruissellement excessif et l'érosion.

Protégez la végétation sur 10 mètres autour des milieux humides et des cours d'eau (30 mètres autour d'une tourbière) afin de rafraîchir l'eau et de stabiliser les berges.



© Avi Dolgin



© Vincent Jourdan



© Franco Follini

© USDA

Privilégiez les ponts et ponceaux aux traverses à gué.



© Nature-Action Québec

© Bhaskar Pyakurel

Installez des nichoirs artificiels autour de votre milieu humide pour les canards arboricoles comme les garrots, les canards branchus et les harles afin de contrer le manque de cavités naturelles.



© Larry Meade

© Keven Law

Pour aller plus loin :

les options de conservation

Plusieurs outils ont été développés pour vous permettre d'aménager durablement votre propriété ou de protéger ses éléments naturels. **Certains de ces outils vous permettent de bénéficier d'avantages fiscaux ou de compensations.** Deux voies s'offrent à vous pour la conservation volontaire de votre milieu naturel.

Conserver tout en demeurant propriétaire

La première vous permet de préserver les richesses naturelles de votre propriété tout en demeurant propriétaire. Une façon simple repose sur l'**entente de conservation volontaire ou déclaration d'intention**, par laquelle vous vous engagez moralement à conserver les milieux naturels de votre propriété. Sans valeur légale, cette déclaration d'intention symbolise votre engagement envers la protection des milieux naturels, sans obligations. Elle ne repose que sur votre bonne volonté et n'oblige pas la conservation de votre milieu naturel lors de la vente du terrain ou en cas de décès. Des ententes plus officielles existent aussi.

La **réserve naturelle en milieu privé** désigne une entente entre un propriétaire et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Tout en demeurant propriétaire du terrain, le propriétaire s'engage légalement à protéger les attraits naturels de sa propriété selon la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*. Il peut bénéficier d'une réduction de taxes.

La **servitude de conservation** constitue une entente légale entre un propriétaire et un organisme de conservation. Adaptée aux besoins du propriétaire, la servitude précise les éléments qui doivent être protégés sur la propriété

ainsi que les activités permises ou interdites sur le lot. Les propriétaires conservent donc la propriété et le droit d'utilisation; ils peuvent également bénéficier d'un crédit d'impôt s'ils font don de la servitude. À la suite d'une vente ou d'un décès, l'entente d'une servitude réelle reste valide, puisque cette entente s'applique à la propriété. Il s'agit donc de conservation à perpétuité.

Confier la conservation de votre milieu naturel à un organisme dédié

Si vous souhaitez vous départir de votre terrain, mais tenez à ce que son intégrité soit préservée à jamais, une autre voie possible consiste à le **léguer** ou à le **vendre** à un organisme de conservation. L'organisme a par la suite le devoir de protéger à perpétuité la biodiversité et l'état naturel des terres reçues ou acquises. Il existe différentes options de donation au Québec (don pur et simple, don par testament, don par étapes, etc.). Un **don écologique** pourrait vous faire bénéficier de déductions fiscales. En consentant un **don avec droit d'usage**, le propriétaire peut continuer à vivre sur la propriété, habituellement jusqu'à son décès. Avec le **droit de premier refus**, en cas de vente de la propriété, un propriétaire donne à un organisme de conservation le premier choix d'accepter ou non d'acheter la propriété.

Contactez un organisme de conservation pour obtenir plus de renseignements sur les options de conservation qui s'offrent à vous. Il pourra vous appuyer dans cette démarche notariée et vous assister dans la recherche d'aide financière pour atteindre vos objectifs de conservation. Le choix du bon outil dépend de vos objectifs; il est sage d'en discuter avec votre conseiller fiscal.



© Nature-Action Québec

Notre journal local

Le préféré des Granbyens

Depuis 2011

Des citoyens engagés à Granby!

Des citoyens de Granby, comme Nathalie Mailloux et Richard Galipeau, ont à cœur la conservation des écosystèmes que recèle leur propriété.



La ferme Natriveau s'engage volontairement à préserver de riches milieux humides à Granby! En 2010, Nathalie Mailloux et Richard Galipeau, propriétaires de la ferme Natriveau, se sont engagés moralement à préserver les milieux naturels très diversifiés situés sur leur ferme du chemin Ostiguy. On y trouve des marécages boisés composés de prucheraies, de frênaies, d'érablières, d'aulnaies et de saulaies ainsi qu'un riche marais à quenouilles en berge de la rivière Yamaska Nord.

© Nature-Action Québec

Des milieux naturels reliés, une question de survie!

Un corridor naturel est une continuité de différents habitats que la faune et la flore empruntent pour se disperser. Les besoins des animaux, que ce soit pour se nourrir, dormir ou se reproduire, ne peuvent pas tous être comblés au même endroit. C'est pourquoi leur survie dépend en partie de leurs déplacements. Il en va de même pour les semences de végétaux et leur pollen, qui sont dispersés à travers les corridors naturels grâce aux abeilles, fixés aux poils des animaux, etc. Ces liens naturels, qu'ils soient formés de bandes riveraines, de haies brise-vent ou de friches, sont donc des éléments essentiels à conserver.



© Nature-Action Québec

Conclusion

© Jean-Guy Archambault

Vous avez le privilège de bénéficier d'un milieu naturel sur votre terrain!

À la lecture de votre guide du propriétaire, vous connaissez maintenant mieux les richesses écologiques de Granby et de votre propriété. Votre milieu naturel n'est pas isolé; il s'inscrit dans un réseau plus grand et interrelié de terres humides et boisées au sein duquel chaque action a le pouvoir d'affecter l'ensemble du milieu. Votre terrain est partie prenante du patrimoine naturel des Granbyennes et Granbyens et contribue à la qualité de vie de tous, à commencer par la vôtre. Sa biodiversité mérite d'être protégée et mise en valeur

par des actions simples que vous pouvez choisir de mettre en œuvre. Nous espérons d'ailleurs que ces quelques pages vous auront convaincu de prendre part à ce vaste effort de conservation volontaire. Votre implication est essentielle au succès de notre mission commune. Nous nous engageons à vous appuyer dans vos démarches dans la mesure du possible. N'hésitez pas à nous joindre, il nous fera plaisir de répondre à vos questions et de vous orienter vers d'autres ressources, au besoin.



Contactez-nous!

Vous avez des questions?

Ligne info environnement de la Ville de Granby : 450-361-6000
environnement@ville.granby.qc.ca



Ce cahier est une initiative de :



Avec la collaboration de :



Équipe de réalisation

Rédaction et mise en page

Marjorie Mercure, Nature-Action Québec

Idéation, planification et révision

Stéphanie Côté, Nature-Action Québec

Serge Drolet, Ville de Granby

Marc-André Guertin

François Leduc, Fondation SÉTHY

Crédits photographiques

Page couverture

Marais au réservoir Lemieux, tourbière boisée et champignon © Nature-Action Québec;

petit blongios © Éric Bégin

Les crédits photographiques des autres photos sont indiqués sous ou dans celles-ci.

© 2012

Quelques références utiles

Livres

DESROCHES, J.-F. et D. RODRIGUE, *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*, Waterloo, Éditions Michel Quintin, 2004, 288 p.

Fondation de la faune du Québec, *Aménagement des boisés et terres privés pour la faune*, Vol. 1 : Guides techniques 1 à 13, Québec, Fondation de la faune du Québec, 2000, 94 p.

LONGTIN, B., *Options de conservation : guide du propriétaire*, Montréal, Centre québécois du droit de l'environnement, 1996, 100 p.

PRESCOTT, J. et P. RICHARD, *Mammifères du Québec et de l'est du Canada*, 2e édition, Waterloo, Éditions Michel Quintin, 2004, 399 p.

STOKES, D. et L., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Ottawa, Éditions Broquet, 1997, 471 p.

Sites Internet

Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin.
www.cinlb.org

Fondation de la faune du Québec. Guides pratiques disponibles en ligne, gratuitement.
www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/guides_pratiques

Nature-Action Québec. Guide et 200 fiches sur la foresterie.
Plan d'aménagement multiressource avec options de conservation.
www.nature-action.qc.ca/pamoc

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.
Les réserves naturelles : comment protéger les attraits naturels de votre propriété.
www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/depliant.html

Organisme de bassin versant de la rivière Yamaska.
www.obv-yamaska.qc.ca

Plan vert de la Ville de Granby.
www.ville.granby.qc.ca/webconcepteur/web/VilledGranby/fr/vie/nav/planvert.html

Pour plus d'information

Ville de Granby

Hôtel de ville
87, rue Principale, Granby, J2G 2T8
Téléphone : 450 776-8282
Télécopieur : 450 776-8231
www.ville.granby.qc.ca

Division environnement de la Ville de Granby

Téléphone : 450-361-6000
Courriel : environnement@ville.granby.qc.ca

Nature-Action Québec

120 rue Ledoux, Beloeil J3G 0A4
Téléphone : 450-536-0422
Courriel : info@nature-action.qc.ca
www.nature-action.qc.ca

Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska

C. P. 142, Granby, J2G 8E4
Téléphone : 450-378-1097
Courriel : info@fondationsethy.org
www.fondationsethy.org





Petit blongios © Michel Lamarche

Granby
Ville rayonnante



100 %

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental